



Contribution à la consultation des corps intermédiaires de la société calédonienne du 25 janvier 2021 au 25 mars 2021 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA NOUVELLE CALEDONIE

Contribution publiée le 25/03/2021



Réponses de l'organisation au questionnaire mis à disposition sur la plateforme participative notreavenir-nc.fr.

Présentation de l'organisation et de son objet

Selon vous, que signifie « être français » aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie ?

La CMA considère qu'elle n'est pas compétente pour s'exprimer sur cette question

Selon vous, que signifie l'indépendance ? Et que signifie la souveraineté ?

| Indépendance | Souveraineté |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">La CMA considère qu'elle n'est pas compétente pour s'exprimer sur cette question | <ul style="list-style-type: none">La CMA considère qu'elle n'est pas compétente pour s'exprimer sur cette question |

Selon vous, quel(s) lien(s) la Nouvelle-Calédonie doit-elle entretenir avec la France ?

- Référentiel pour l'éducation, la formation et la qualification : Maintien de références communes concernant le contenu des enseignements et la reconnaissance des diplômes (Éducation nationale, Titres des différents ministères métropolitains).
- Environnement juridique de l'entreprise : Socle commun en matière de culture entrepreneuriale (liberté d'entreprendre) et de droit commercial/droit des affaires (propriété, statuts, contrats, concurrence, consommation, fiscalité)
- Liens d'appui au développement économique: Continuité de financements métropolitains ou européens qui contribuent directement ou indirectement à l'équipement des entreprises et à l'activité du secteur BTP (Contrats développement, défiscalisation)

Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée ? Et comment doit-elle y répondre ?

- La diversification économique : trouver des relais de croissance pour l'après nickel, tout en valorisant les savoir-faire locaux (insulaires, écoconception, tourisme de Niche, économie bleue...). Des pistes sont à rechercher aussi bien sur le Territoire, qu'avec l'environnement de la zone Pacifique
- La meilleure prise en compte des petites entreprises de proximité, sur le principe du « Penser petit d'abord » : Emblématiques du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, présentes jusqu'au cœur des tribus des trois provinces, source de revenus localisés, les « très petites entreprises » sont essentielles à notre économie de proximité
- La réduction des inégalités économiques et sociales : avec comme socle l'accès gratuit et pour tous à l'éducation, la formation menant à l'obtention de diplômes et l'employabilité, en adéquation avec les besoins du Territoire. Le maintien de la juste rémunération du travail (salarié et indépendant) ainsi que l'encouragement à l'entrepreneuriat
- L'intégration régionale : Des liens économiques et des échanges (aussi bien matériels qu'immatériels) sont à développer avec les pays et Iles de la zone pacifique où nos savoir-faire « à la française » peuvent être valorisés.

Quels sont vos espoirs et préoccupations vis-à-vis de l'avenir calédonien ?

| Espoirs | Préoccupations |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">● La CMA considère qu'elle n'est pas compétente pour s'exprimer sur cette question | <ul style="list-style-type: none">● La CMA considère qu'elle n'est pas compétente pour s'exprimer sur cette question |

Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République* et listés ci-dessous :

- **Défi climatique**
- **Développement économique**
- **Axe indopacifique**

*[Discours prononcé par le Président de la République le 5 octobre 2020 à l'issue de la seconde consultation pour l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.](#)

Annexe

[Document partagé en complément de la réponse à la question « Souhaitez-vous formuler une proposition en lien avec l'un des trois thèmes évoqués par le Président de la République ? »]



Nos réf. : CMA/nc/21/03/00

Consultation sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie
25 janvier-25 mars 2021.
Contribution CMA-NC du 25 mars 2021

Votre organisation

Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Calédonie,
incluant le Centre de formation de l'artisanat, la Maison des artisans
et le Centre de gestion des métiers.
Représentée par M. Daniel VIRAMOUTOUSSAMY, Président de la CMA-NC

10, Avenue James Cook, Nouv' le, 98 848 Nouméa
cma@cma.nc
28 07 48 (Secrétariat de direction)

Présenter votre organisation et son projet

La CMA-NC est la chambre consulaire qui représente les 11 000 entreprises artisanales calédoniennes intervenant dans les secteurs : bâtiment, production-fabrication, services à la personne et alimentaire.

L'artisanat génère 168 milliards de TCFP de chiffres d'affaires* et fait vivre 17 000 actifs.

La CMA-NC dispose de 11 structures réparties dans les 3 provinces pour :

- ✗ Représenter les artisans et les intérêts généraux du secteur des métiers
- ✗ Soutenir le développement des entreprises : commercial, juridique, fiscal, social...
- ✗ Conseiller et accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : création d'entreprise, reprise, développement, gestion, transmission d'entreprise
- ✗ Former par alternance le public désireux d'apprendre un métier artisanal et, avec la formation continue, améliorer les compétences des professionnels
- ✗ Promouvoir l'artisanat (événements, salons, expositions).

La CMA-NC travaille en concertation avec les organisations professionnelles et les institutions (service de l'État, Gouvernement, les trois Provinces, les communes) et des acteurs socio-économiques variés.

* en 2018

Selon vous, que(s) l'en(s) la Nouvelle-Calédonie doit elle entretenir avec la France?

- ✗ Référentiel pour l'éducation, la formation et la qualification :
Maintien de références communes concernant le contenu des enseignements et la reconnaissance des diplômes (Éducation nationale, Titres des différents ministères métropolitains).

- **Environnement juridique de l'entreprise :**
Socle commun en matière de culture entrepreneuriale (liberté d'entreprendre) et de droit commercial/droit des affaires (propriété, statuts, contrats, concurrence, consommation, fiscalité, difficultés d'entreprises...)
- **Liens d'appui au développement économique:**
Continuité de financements métropolitains ou européens qui contribuent directement ou indirectement à l'équipement des entreprises et à l'activité du secteur BTP (Contrats de développement, défiscalisation)
- **Cadre juridique en matière de travail et protection sociale :**
Notre droit du travail comme notre système de sécurité sociale, bien que locaux, sont inspirés des principes métropolitains, qui concilient égalité d'accès pour tous, sécurité, qualité et solidarité.
- **Système monétaire et bancaire pour financement de l'activité économique :**
Stabilité, sécurité et transparence sont à maintenir avec des enseignes bancaires adossées à la France et une monnaie adossée à l'Euro. (sortie de l'Euro = risque de dévaluation)

Selon vous, à quel(s) grand(s) défis la Nouvelle-Calédonie est-elle confrontée? Et comment doit-elle y répondre?

- **La diversification économique :** trouver des relais de croissance pour l'après nickel, tout en valorisant les savoir-faire locaux (insulaires, écoconception, tourisme de Niche, économie bleue...). Des pistes sont à rechercher aussi bien sur le Territoire, qu'avec l'environnement de la zone Pacifique.
- **La meilleure prise en compte des petites entreprises de proximité, sur le principe du « Penser petit d'abord » :** Emblématiques du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, présentes jusqu'au cœur des tribus des trois provinces, source de revenus localisés, essentielles à notre économie de proximité, les « très petites entreprises » (travailleurs seuls ou avec moins de 5 salariés), sont nombreuses et génèrent richesse et emplois. Elles ont besoin d'être mieux soutenues, en prenant en compte leur taille et leur marché dans les dispositifs réglementaires, fiscaux, sociaux, administratifs et commerciaux.
- **La réduction des inégalités économiques et sociales :** avec comme socle l'accès gratuit et pour tous à l'éducation, la formation menant à l'obtention de diplômes et l'employabilité, en adéquation avec les besoins du Territoire. Avec comme levier, le maintien de la juste rémunération du travail (salarié et indépendant) ainsi que l'encouragement à l'entrepreneuriat.
- **L'intégration régionale :** Des liens économiques et des échanges (aussi bien matériels qu'immatériels) sont à développer avec les pays et Iles de la zone pacifique où nos savoir-faire « à la française » peuvent être valorisés.